

Arrêté du 14 septembre 2010 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au SAR de Chambéry
NOR : JUSB1024161A

La ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu l'arrêté du 17 février 2005 instituant des régies de recettes et des régies d'avances auprès des services administratifs régionaux des cours d'appel ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter de la date de passation des comptes, mis fin aux fonctions de Madame SERVETTAZ Karine, épouse LARUE, greffière du premier grade, en sa qualité de régisseuse titulaire du service administratif régional de la cour d'appel de CHAMBERY.

Article 2

Monsieur RAYMOND Guilhem, greffier du deuxième grade, est, à compter de la date de passation des comptes, nommé régisseur titulaire du service administratif régional de la cour d'appel de CHAMBERY.

Article 3

Madame GAUTHIER Fabienne, épouse GUILLEMAT, greffière du deuxième grade, est, à compter de cette même date, maintenue dans ses fonctions de régisseuse suppléante dudit service administratif régional.

Article 4

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés et notifié par les chefs de la cour d'appel de CHAMBERY en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait à Paris, le 14 septembre 2010

La ministre d'État, garde des sceaux, ministre
de la justice et des libertés,
Par délégation la chef du département de la
gestion administrative et prévisionnelle des
personnels de greffe

Françoise LESTRADE